

# Bienvenue à **VANTOUX**

**Renouveau  
& Continuité**



N° 18 - Mai 2014

# Evénements...



Belle réussite pour la soirée Carnaval avec Vantoux-Loisirs : Beaucoup d'ambiance et de très jolis costumes



Nettoyage de Printemps : De nombreux citoyens soucieux de l'intérêt collectif se sont mobilisés lors de cette matinée



Visite de l'école Jean-Prouvé par 49 étudiants en architecture de l'Université de Gand, en Belgique



De nombreux Vantousiens ont participé à la traditionnelle cérémonie du 8 Mai au Monument aux Morts

# Editorial



## Une Rose, un Espoir

**Avant tout, l'important c'est la rose... de l'opération une Rose, un Espoir...**



Comme chaque année depuis 9 ans, quelques 80 motards ont défilé dans notre village lors de la 9e édition « d'une Rose, un Espoir » du secteur de Saint-Julien-Metz, sous la présidence de Georges KOCH et de son équipe.

Et comme chaque année, ils ont été accueillis chaleureusement et avec le sourire autour d'un bon café par Brigitte et Pascal BETTENFELD au Caveau de Vantoux.

Le Président Georges KOCH a été épaté par l'accueil des Vantousiens dès la première année : « Ici plus qu'ailleurs, les gens ouvrent à la fois leur porte-monnaie, mais aussi leur cœur, ce qui démontre que générosité et solidarité ne sont pas de vains mots dans votre village ! »

Les organisateurs de cette belle manifestation remercient tous les donateurs pour leur accueil.



### Mairie de Vantoux

3, rue Jean-Julien Barbé - 57070 VANTOUX  
Tél. 03 87 36 61 09 - Fax 03 87 36 66 66  
Email : [mairie-vantoux@wanadoo.fr](mailto:mairie-vantoux@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.mairie-vantoux.fr](http://www.mairie-vantoux.fr)

Directeur de la publication : **Bertrand BRIGAUEAU**  
Mise en page : **Thierry ROBINET**

Impression : **Advisual ImproRepro - Maizières-lès-Metz**

*Mes chers concitoyens,*

*Je remercie très sincèrement les électeurs qui ont porté ma liste « continuons à construire l'avenir » en tête des suffrages.*

*J'y vois une reconnaissance du travail accompli et une confiance pour l'avenir de notre village.*

*Nous avons eu avec les deux autres listes un débat démocratique et respectueux, et je tiens à les assurer, ainsi qu'à leurs électeurs, que j'exercerai ma fonction en toute neutralité et pour l'intérêt collectif.*

*Mes pensées vont vers Claude BELLEI, notre ancien maire, qui nous a tracé de nombreux chemins que je m'emploierai à suivre.*

*Nous allons poursuivre ce travail proche de vous, avec énergie et conviction.*

*Bien cordialement*

**Bertrand  
BRIGAUEAU**

*Maire de Vantoux*



# Délibérations

**Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 4 avril 2014, sous la présidence de Claude BELLEI, Maire sortant**

**Election du Maire** : M. Bertrand BRIGAUEAU a été élu à l'unanimité.

**Création des postes d'adjoints** : Quatre postes d'adjoints au Maire ont été créés à la demande du Maire.

**Indemnités des élus** : M. Le Maire sera indemnisé à hauteur de 22,75 % de l'indice 1015. Quand à ses quatre adjoints, ils seront indemnisés à hauteur de 8,25 % du même indice.

**Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 24 avril 2014, sous la présidence de Bertrand BRIGAUEAU, Maire**

**Les points suivants ont été examinés :**

**Compte de gestion – exercice 2013** : Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion de l'exercice 2013.

**Affectation du résultat de fonctionnement- exercice 2013** : Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget 2013, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013.

**« Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition pour l'année 2014 »**

**Taxes locales – exercice 2014** : Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux d'imposition pour l'année 2014 qui s'établit comme suit :

- Taxe d'habitation : 12,39 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,54 %
- Taxe foncière (non bâti) : 53,48 %

**Budget primitif – exercice 2014** : Le budget primitif est équilibré en fonctionnement dépenses et recettes à 1 110 032,04 € et en investissement dépenses et recettes à 1 786 598,96 €.

**Indemnité au receveur municipal** : Le Conseil Municipal décide d'attribuer l'indemnité de conseil au receveur de la collectivité, le trésorier de Montigny-Pays Messins.

**Commission communale des impôts directs** : Le Conseil Municipal a décidé de soumettre au Directeur des Finances Publiques une liste de noms de contribuables afin qu'il désigne la liste des titulaires et des suppléants de cette commission, comme prévu par l'article 1650-1 du Code Général des Impôts.

**Commission communale :**  
**Le Conseil Municipal a désigné les membres des différentes commissions communales**

**Commission des finances et appels d'offres :**

**Titulaires** : Madame MEYER Valérie, Messieurs Patrick BOLZE et Eustache STRIBIT.

**Suppléants** : M. Benoit CHRISMENT, Mesdames Béatrice POUSELER et Marie-Agnès LARMENYOY.

**Commission urbanisme et environnement** : Messieurs Marc GIGLEUX, Antoine DORR, Carmélo CARLINO et Cyrille DUDART, Madame Jeannine POLON-GRIMARD.

**Commission des affaires scolaires et sociales** : Monsieur Cyrille DUDART et Jean-Jacques KAM, Mesdames Françoise JAN, Béatrice POUSELER, Brigitte MULLER et Marie-Agnès LARMENYOY.

**Commission vie associative et sports et culture** : Mesdames Jeannine POLON-GRIMARD et Béatrice POUSELER, Messieurs Carmélo CARLINO, Benoit CHRISMENT et Jean-Jacques KAM.

**Commission communication** : Madame MULLER Brigitte, Messieurs Eustache STRIBIT, Jean-Jacques KAM et Benoit CHRISMENT.

**Commission électorale** : Mesdames Valérie MEYER, Brigitte MULLER et Françoise JAN, M. Marc GIGLEUX.

**Désignation des délégués au SIVT et au SIVOM de Vigy** : Les membres du Conseil Municipal ont désigné les membres titulaires et suppléants :

- Au SIVT : **Titulaire** : Mme Jeannine POLON-GRIMARD / **Suppléante** : Mme Béatrice POUSELER.

- Au SIVOM de Vigy : **Titulaires** : Messieurs Marc Gigleux et Antoine DORR / **Suppléant** : M. Bertrand BRIGAUEAU.

## La nouvelle équipe municipale



**Debout, de gauche à droite :**

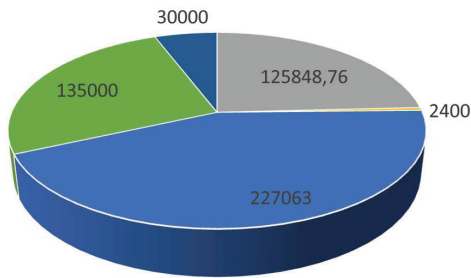
Patrick BOLZE,  
Cyrille DUDART,  
Carmelo CARLINO,  
Marc GIGLEUX, *3e adjoint*,  
Béatrice POUSELER,  
Bertrand BRIGAUEAU, *Maire*,  
Françoise JAN, *1ère adjointe*,  
Brigitte MULLER,  
Antoine DORR, *2e adjoint*,  
Valérie MEYER,  
Jeannine POLON-GRIMARD

**Assis, de gauche à droite :**

Jean-Jacques KAM, *4e adjoint*,  
Eustache STRIBIT,  
Benoit CHRISMENT,  
Marie-Agnès LARMENYOY

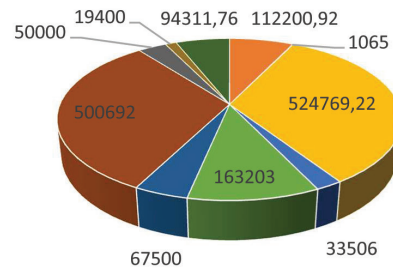
# Budget primitif 2014

Recettes de fonctionnement



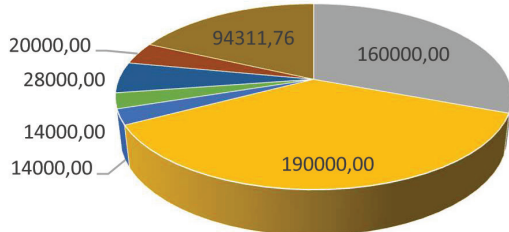
- Résultat antérieur
- Produit de service
- impôts et taxes
- dotation/subvention
- Autres produits
- produits exceptionnels

Recettes d'investissement



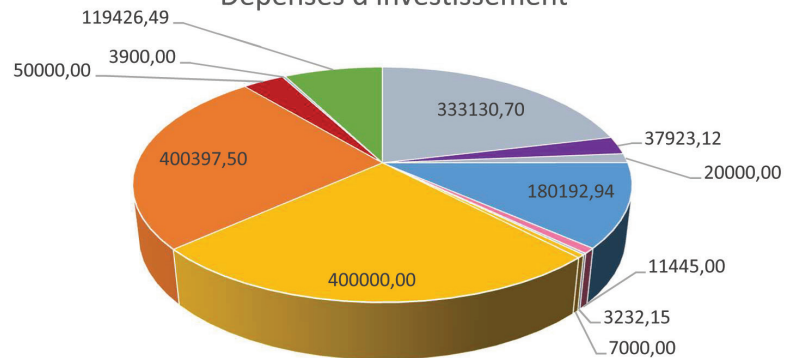
- FCTVA
- Affectation Résultat oblig.
- Subvention école DETR Etat
- Subvention école CG 57
- Réserve parlementaire
- TLE
- Subvention Pacte 57 Passerelle
- Subvention école CAF
- Subvention école C Régional
- Virement de la section fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section investissement

Dépenses d'investissement



- Résultat antérieur
- Dépenses imprévues
- Remboursement capital
- Ecole Construction
- Parvis mairie Place chapelle
- Informatique
- Réfection lavoir
- Ecole
- Reversement subventions Nouilly
- Reversement FCTVA Nouilly
- Divers
- Autres travaux plateau

Virement de l'excédent des recettes de fonctionnement de 94 311,76€ à la section recettes d'investissement  
 Le total des recettes et des dépenses de fonctionnement sont de 520 311,76



**Point important que je veux évoquer : Concernant le budget communal, notre effort financier se focalisera autour de l'école et des dépenses générées par son ouverture.**

Nous n'avons pas été épargnés par les restrictions budgétaires qui affectent toutes les strates administratives. La dotation attribuée à notre commune, quoique significative, est en très nette diminution par rapport aux années précédentes. Néanmoins, je tiens à affirmer que, fidèles à nos engagements de campagne, nous n'augmenterons pas les impôts locaux.



# HARMONIC'À Vantoux Festival

***Jamais deux sans trois !***

***La 3e édition du festival d'Harmonic'À Vantoux a eu lieu le samedi 17 mai au centre socioculturel. La soirée a été inaugurée par notre nouveau maire et s'est déroulée en 2 parties. Cette année encore, un spectacle de qualité nous a été présenté***



En première partie, le groupe Francis VIEH Quartet, composé de Francis VIEH (harmonica chromatique) et de ses musiciens : Michel BART (violon/mandoline), Jean-Luc CANUS (clavier) et Gilles Fisher (contrebasse), nous a interprété « Harmonica Crooner ». Francis VIEH, grand virtuose du boitier magique, nous a fait vivre un moment magnifique, tout en beauté, en finesse et en volupté.

En seconde partie de soirée, et pour la première fois en Moselle, à Vantoux, nous avons assisté au concert « Notes de Voyage », créé en 2014 au château des Lumières à Lunéville, un spectacle en lettres et en musique avec une vidéo projection, animé par Harmo & Co. Quartet, le groupe de Alain DELHOTAL (harmonica chromatique) avec ses musiciens Sébastien BARA (guitare/banjo), Xavier NIKQ (contrebasse) et Meriem REZIK (batterie/percussions).

Ce fut, un grand moment de rêves « Harmonieux » faisant vibrer les spectateurs avec les solos de chacun des musiciens.

En fin de soirée, Francis VIEH a rejoint le groupe d'Alain DELHOTAL pour nous offrir un bœuf-jazz : un moment unique qui réunissait ces deux grands artistes (pour l'anecdote : dans le passé, Francis VIEH a été président d'un jury pour un concours d'harmonica auquel Alain DELHOTAL participait) ; nous avons eu le plaisir d'écouter le « Maître » et « l'Elève » réunis côte à côte...

Notre maire, Bertrand BRIGAUDEAU, a salué les talents de tous ces musiciens, en remerciant les personnes qui ont contribué à la réussite du 3e festival, sans oublier Josiane GRAILLAT et Claude BELLEI, qui sont à l'origine de ce beau spectacle.

Dans l'après-midi, quelques passionnés ont pu participer à la « masterclass » initiation et/ou perfectionnement à l'harmonica.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour 2015.

Brigitte MULLER



# Infos pratiques

## HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI, JEUDI, VENDREDI :

9 h - 12 h / 13 h 45 - 16 h

MARDI : 9 h - 12 h / 16 h 30 - 18 h 30



## HEURES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE LA PETITE-VOËVRE

LUNDI, JEUDI : 14 h - 18 h 30

MARDI, MERCREDI, VEND, SAM : 9 h 30 - 18 h 30

DIM : 9 h 30 - 12 h 30 Fermée les jours fériés

### FENÊTRE OUVERTE = DANGER



### CAMPAGNE NATIONALE 2014 DE PRÉVENTION DES DÉFENESTRATIONS ACCIDENTELLES D'ENFANTS

Campagne organisée par l'INPES (Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé).

Ne laissez jamais un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon. Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.

## Pour un été agréable pour tous...

### NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

### ABOIEMENTS INTEMPESTIFS

Les nuisances provoquées jour et nuit par les aboiements d'un certain nombre de chiens sont de plus en plus nombreuses. Il convient que les propriétaires de ces animaux interviennent afin d'en réduire les effets.

### FEUX DE JARDIN

À la demande de la préfecture, l'arrêté N°14/2008 du 22 mai 2008 a été annulé et remplacé par l'arrêté N° 23/2008 qui précise que l'allumage des feux de jardin est interdit.

## Agenda

Samedi 14 juin : Fête des écoles / Espace du Stade

Samedi 21 juin : Fête de la Saint-Jean / Espace du Stade

Dimanche 13 juillet : Feu d'artifice / Remise des diplômes de Citoyens d'Honneur au Centre Socioculturel

Vendredi 29 - Samedi 30 - Dimanche 31 août : Fête Patronale avec la Lyre Sportive / Espace du Stade

Lundi 1er septembre : St-Barthélemy avec le Souvenir Français

- 10 h 15 : Messe en l'église Ste-Lucie pour les défunts de Vantoux
- 11 h 15 : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts de Vantoux

## CORRESPONDANTE DU RÉPUBLICAIN LORRAIN

Madame Josette ALTENDORFF

3, impasse du Mi-Mangenot - 57070 VANTOUX

Tél. 06 76 00 40 08

Email : josette.altendorff@numericable.fr



## Etat-Civil

### Décès

- DIETENBECK René, le 7 avril 2014 (Alice Sar)
- VAXELAIRE Philippe, le 14 mai 2014 (Alice Sar)
- SALZA Rocco, le 19 mai 2014

## Miss Alice 2014



Le jury a été unanime pour élire Madame Elvire MAHUT, 95 ans, MISS ALICE 2014 !

Elle demeure dans la résidence Alice SAR depuis son ouverture et elle adore participer à différentes activités comme la pâtisserie, la gym douce, ou l'écriture de poèmes.

Elle est appréciée de tous pour sa gentillesse et sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons une bonne santé et beaucoup de bonheur.

# L'école « Les Moulins »



La nouvelle école de Vantoux-Nouilly qui sera inaugurée à la prochaine rentrée scolaire de septembre s'appellera l'école « les Moulins ». Pourquoi ce nom ?

**T**out simplement de par sa situation : à deux pas de l'ancien moulin de Vantoux, dans son magnifique écrin de verdure, et à quelques centaines de mètres de celui de Nouilly, appelé « Moulin de la Tour » sis en contrebas de la D 69, le long de la liaison douce entre les deux villages. Ces moulins ne sont plus en activité depuis de nombreuses années. Celui de Nouilly est une paisible habitation privée. Quant à celui de Vantoux, il attend toujours d'être réhabilité par un éventuel acquéreur... *Thierry ROBINET*



L'ancien moulin dit « de la Tour » sur le ban de Nouilly